



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION BRETAGNE

ACADÉMIE  
DE RENNES

AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ BRETAGNE

Rennes, le 21/09/2020

### COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 21 septembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **828** cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 72h<sup>1</sup>.  
Le taux d'incidence<sup>2</sup> s'élève désormais à **54 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité<sup>3</sup> de **4,2 %**.

Les différents indicateurs montrent une accélération de la circulation du virus.  
Chacun est appelé à la responsabilité dans le respect des gestes barrières et du port du masque.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 21 septembre 2020 et évolution		Taux d'incidence Au 18/09/20
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)			
22	1325	56	26,7	+ 1,2	25,5
29	1876	118	23,5	+ 0,4	23,1
35	4508	464	97,3	+ 11,2	86,1
56	2018	130	50,2	+ 6,8	43,4
Autres (4)	1179	60			
Bretagne	10906	828	54	+ 5,5	48,5

#### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **158** hospitalisations en cours (+19<sup>1</sup>) dont 8 (-4<sup>1</sup>) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
  - **1 423** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+11<sup>1</sup>) ;
  - **275** patients sont décédés (+3<sup>1</sup>).

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

**Académie de Rennes**

Tél : 02 99 02 11 80  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

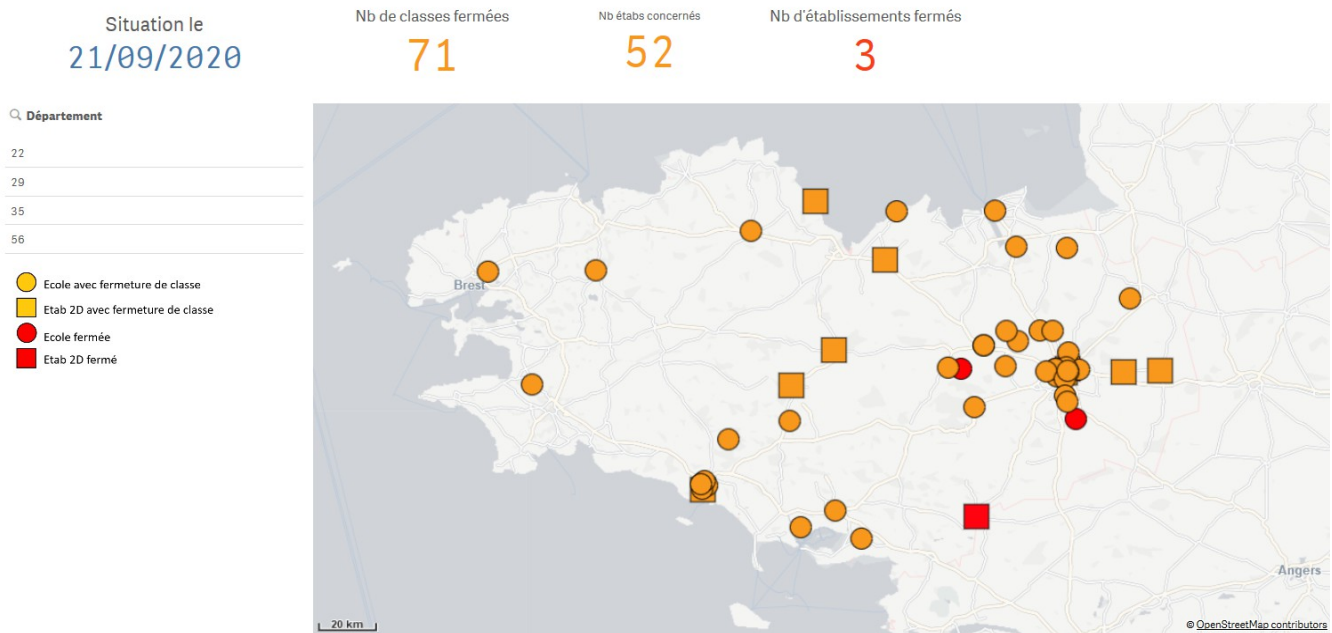
Tél : 02 23 21 73 18  
Mél : [communication@ac-rennes.fr](mailto:communication@ac-rennes.fr)

## Suivi des clusters

La Bretagne compte actuellement **21 clusters** (+4<sup>1</sup>), en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **13** en Ile-et-Vilaine (1 en établissement de santé, 4 en EHPAD, 7 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée) ;
- **1** dans les Côtes d'Armor (1 en EHPAD) ;
- **5** dans le Finistère (3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 1 en établissement pour personnes handicapées).
- **2** dans le Morbihan (1 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée)

## Cas COVID en milieu scolaire



Conformément au protocole sanitaire, toutes les personnes cas confirmés, élèves ou personnels, ont été placées en isolement et la recherche de contacts à risque a été mise en œuvre, afin de stopper la propagation du virus. S'il l'estime nécessaire, le préfet de département peut décider de la fermeture de tout ou partie d'un établissement, sur avis de l'ARS et des services académiques et en lien étroit avec les collectivités.

## Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) ;
- Lieux de dépistage : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 18/09/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

4- Personnes ne résidant pas en Bretagne ou dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

**Académie de Rennes**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

Tél : 02 23 21 73 18

Mél : [communication@ac-rennes.fr](mailto:communication@ac-rennes.fr)